

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 DÉCEMBRE 2016 À 18 h 30**

L'an deux mil seize, le lundi 05 décembre à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 28 novembre 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yves ARCHAMBAUD, Maire.

PRÉSENTS : Yves ARCHAMBAUD, Bernard GUILLET, Patrick BARTHO, Hervé BOISSON, Véronique FRÉDÉRIC, Stéphane GENAUDEAU, Christian GOUIN et Mariannick LAURAINÉ formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

ABSENTS EXCUSÉS : Steve BLANCHARD, Michel DROUILLARD qui a donné pouvoir à Yves ARCHAMBAUD et Sylvie LAVILLE qui a donné pouvoir à Christian GOUIN.

Mariannick LAURAINÉ a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 24 octobre 2016 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 01 - Église : devis girouette
- 02 - Transfert de compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme
- 03 - Renouvellement de l'équipement informatique du secrétariat
- 04 - Décision modificative
- 05 - Devis pour logements communaux
- 06 - Questions diverses

2016/12/01 - ÉGLISE : DEVIS GIROUETTE

Initialement l'entreprise GOUGEON d'Indre et Loire avait proposé, en option, un devis pour la girouette. L'entreprise n'a jamais donné suite à la demande spécifique du conseil qui n'a pas retenu cette offre. Un devis a été demandé à l'entreprise JEANNEAU-CARDINAL. Il s'élève à 1 299,60 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte l'offre de l'entreprise JEANNEAU-CARDINAL, charge Monsieur le Maire de faire établir l'avenant par l'architecte et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Pour information, une réunion est prévue demain à 16 heures, avec l'architecte et les entreprises, pour la levée des réserves sur les travaux de l'Église.

2016/12/02 - TRANSFERT DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE D'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Monsieur le Maire informe le conseil que la CDCHS nous avait demandé de prendre une délibération pour le transfert de compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme. Ce jour, il nous a été précisé que cette délibération devait être prise entre le 26 décembre 2016 et le 27 mars 2017. Le sujet sera donc mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion qui se tiendra, vraisemblablement, en janvier 2017.

2016/12/03 - RENOUELEMENT DE L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE DU SECRÉTARIAT

La maintenance de l'équipement informatique du secrétariat arrive à échéance début avril 2017. SOLURIS a anticipé les commandes et a réservé divers matériels à un prix concurrentiel. La commande doit être passée avant la fin de l'année pour une livraison dans le courant du 1^{er} trimestre 2017 et un paiement après le vote du budget communal.

2016/12/04 - DÉCISION MODIFICATIVE 5

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les intérêts du prêt en attente de subvention n'avaient pas été intégralement prévus au budget. Il convient de voter les crédits suivants :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
66111	Intérêts d'emprunts	610,00 €	
74832	Attrib. Du fds Départ. De la TP		610,00 €
	TOTAL	610,00 €	610,00 €

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité en dépenses et recettes les crédits ci-dessus.

2016/12/04BIS - DÉCISION MODIFICATIVE 6

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que nous n'avons pas prévu assez de crédit pour l'achat de signalisation (miroir) ni pour les frais scolaires. Il convient de voter les crédits suivants :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
21578-57	Autre matériel et outillage	200,00 €	
21534-58	Réseaux d'électrification	- 200,00 €	
6558	Autres contributions obligatoires	2 250,00 €	
615221	Bâtiments publics	- 2 250,00 €	
	TOTAL	0,00 €	0,00 €

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité en dépenses et recettes les crédits ci-dessus.

2016/12/05 - DEVIS POUR LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les systèmes de fermeture des volets des logements communaux se sont dégradés et qu'il convient de les remplacer. Un devis a été demandé à l'entreprise FERRÉ qui avait installé les ouvertures lors du marché de 2003. Les techniques et matériaux ayant évolué, il convient de changer l'intégralité des espagnolettes et butées sur les 13 paires de volets. Le devis s'élève à 1 573,89 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce devis et charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

2016/12/06 - REMBOURSEMENT EMPRUNT À COURT TERME

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 25 janvier 2016 par laquelle il avait été décidé, pour les travaux de l'église, de faire un emprunt à court terme dans l'attente de versement des subventions. Nous avons obtenu le versement de 50 % de la subvention du Conseil Départemental ainsi que diverses participations partielles sur des travaux autres (salle associative, solde pour la carte communale et pour

l'aménagement paysager du lotissement). Nous allons pouvoir rembourser, partiellement, cet emprunt et ainsi diminuer le montant des intérêts à payer.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à rembourser, au fur et à mesure de trésorerie disponible, le prêt à court terme contracté auprès du Crédit Agricole et à signer tout document afférent.

2016/12/07 - RADIATEURS SALLE ASSOCIATIVE

Il a été constaté samedi soir que 3 radiateurs de la salle associative ne fonctionnaient pas. Après les avoir fait tester, il s'avère qu'ils sont hors service, il convient donc de les remplacer au plus vite car la salle est louée le 31 décembre 2016. Un devis a été demandé à BERNARD & SUIRE ÉLECTRICITÉ, il s'élève à 936 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis et charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

2016/12/08 - QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire montre une photo du retable restauré qui sera livré en janvier.
- À Port Barreau, des frênes sont à couper. Mr GAILLARD propose de le faire : le conseil accepte, à l'unanimité, et qu'il garde le bois coupé.
- Les chocolats de fin d'année seront distribués par les conseillers, comme d'habitude.
- À la pompe, le fossé est toujours à nettoyer : les viticulteurs s'engagent à le faire rapidement.
- Problème d'invasion de rats : du raticide va être acheté par la commune et distribué dans tous les foyers pour une action simultanée.
- Monsieur le Maire propose d'organiser la cérémonie des vœux le vendredi 6 janvier pour permettre aux conseillers de venir avec leurs enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Signatures :

Yves ARCHAMBAUD	Bernard GUILLET	Patrick BARTHOU
Christian GOUIN p/ Sylvie LAVILLE	Yves ARCHAMBAUD p/ Michel DROUILLARD	Christian GOUIN
Hervé BOISSON	Steve BLANCHARD	Stéphane GENAUDEAU
Mariannick LAURINE	Véronique FREDERIC	